

## DECISION DU PRESIDENT PAR DELEGATION

### Attribution de subventions Aide à l'achat vélos 2023

Décision D-2023-087

Le Président de la communauté d'agglomération du Bocage Bressuirais,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L 5211-10 relatif au régime de délégation au Président,
- Vu la délibération DEL-CC-2021-191 du Conseil Communautaire en date du 09/11/2021 par laquelle il a été donné délégation au Président de prendre toute décision concernant l'attribution des subventions dans le cadre de la mise en œuvre d'un dispositif d'aides approuvé par le Conseil Communautaire (dans la limite des crédits prévus au Budget),
- Vu la délibération du conseil communautaire de la Communauté d'Agglomération du Bocage Bressuirais DEL-CC-2022-043, en date du 22 mars 2022, instaurant une subvention relative à l'achat de vélos,
- Vu l'arrêté du Président n°A-2021-51 du 28/06/2021 portant délégation de fonction et de signature à M. Dany GRELLIER, 12<sup>ème</sup> Vice-Président de la Communauté d'agglomération pour traiter des affaires relatives au transport et à la mobilité ;

### DECIDE

**ARTICLE 1** : D'attribuer les subventions suivantes aux personnes ici désignées :

o Achat de vélos à assistance électrique :

Nom	Prénom	Adresse postale	Commune	Montant engagé
FILLON	Sebastien	1 les Chagneries	Argentonnay - Moutiers-sous-Argenton	100,00 €
CASSIN	Sophie	3 BOULEVARD DE THOUARS	Bressuire	100,00 €
BARIBEAUD	Serge	12 RUE DES COTEAUX	Bressuire	100,00 €
TALLIER	Joseph	22 allée st John perse	Bressuire	100,00 €
COUSSEAU	Jean-François	50bis rue Saint Pierre	St-Pierre-des-Echaubrognes	100,00 €
BODIN	Laurence	Rue des vieilles roches 12	Cerizay	100,00 €
FAUCON	Jeanne	14 rue Daniel Fradin	Moncoutant-sur-Sèvre	100,00 €
BROSSET	Jean-Pierre	5 LA CHENELIERE	Moncoutant-sur-Sèvre - Moutiers-sous-Chantemerle	100,00 €
LOISEAU	Josiane	3 Rue Neptune	Chiché	100,00 €

BAILLARGEAU	Arnold	4 Rue Pasteur	Bressuire	100,00 €
CADU	Christiane	38 rue de la Thude	Bressuire	100,00 €
REMEAU	Cécile	6 bis Rue des Campes	Bressuire	100,00 €
DERACHE	Fanny	14 Place de l'Eglise	Combrand	100,00 €
BOCHE	Michel	5 Impasse de la Tourette	Chiché	100,00 €
CROISE	Patrick	9 rue des Campes	Bressuire	100,00 €
PUAUD	Bernadette	5 allée des Genêts	Bressuire	100,00 €
FONTENEAU	Christian	11 rue de la Tourette	Bressuire	100,00 €
DRILLAUD	Laura	13 rue du Paradis	Bressuire - Chambroutet	100,00 €
CLOCHARD	Damien	3 chemin des marronniers	Courlay	100,00 €
CHATELLIER	Mélanie	5 la Preuille	La Forêt-sur-Sèvre - Montigny	100,00 €
BOUCHET	Sabrina	5 La Catin	Faye-L'Abbesse	100,00 €
DAUNIS	Manon	24 rue des terres rouges	Boismé	100,00 €
FENNETEAU	Sylvie	25 Quartier de Bois Vert	Bressuire - St- Sauveur-de-Givre- en-Mai	100,00 €
VERGNAULT	Loïc	4 RUE DE LA GARENNE	Bressuire	100,00 €
BELLION	Bruno	2 rue du maréchal Leclerc 79380 la foret sur-Sèvre	La Forêt-sur-Sèvre - St-Marsault	100,00 €
DAUNIS	Annabelle	40 rue du général Leclerc	Bressuire	100,00 €
BAILLY	Philippe	36 rue de la Vendée	La Forêt-sur-Sèvre	100,00 €
BOISSONNEAU	Camille	2 RUE DE LA CROIX VERTE 79300	Bressuire	100,00 €
BERTHAULT	Laurence	3 LA BONINIÈRE	Chanteloup	100,00 €
FERCHAUD	Jacques	11 Quartier de la Tonnelle	Bressuire - St- Sauveur-de-Givre- en-Mai	100,00 €
PAINEAU	Jismy	36 Boulevard Du Guédeau	Bressuire	100,00 €
BAUDOIN	Dominique	Lieudit l'escale	Largeasse	100,00 €
NOURISSON	Corinne	4 Allée de la noue close	Bressuire - St- Sauveur-de-Givre- en-Mai	100,00 €
GOYEAU	Valérie	6 rue Sainte Anne	Mauléon	100,00 €
DEFONTAINE	Bruno	19 rue Pierre Mendès France	Bressuire	100,00 €
LOISEAU	Valérie	5 LA MAUPETITIÈRE	Moncoutant-sur- Sèvre - Pigny	100,00 €
BAUDRY	Pascal	3 BIS RUE DE MONTLAIGNE	Bressuire - Terves	100,00 €

COUTANCEAU	Thomas	19 rue des noues	Bressuire - Clazay	100,00 €
LOISEAU	Maryvonne	12 rue des Rosiers	Chiché	100,00 €
BASSEMAYOUSSE	Nicole	LE MOULIN DU PUY GAZARD	Combrand	100,00 €
MARY	Dominique	LA MAZURE	Genneton	100,00 €
ROTUREAU	Françoise	6 impasse de la Tourette	Chiché	100,00 €
NIORT	Meryl	Lieu dit talaché	Argentonnay - La Coudre	100,00 €
AUMOND	Jean-Michel	27 allée Alphonse Daudet	Bressuire - Terves	100,00 €
DESCUBES	Francis	19 rue auguste Rodin	Bressuire	100,00 €
FAURET	Alexandre	3 bis grand rue	Chiché	100,00 €
PITAUD	Françoise	3 allée des coquelicots	Bressuire	100,00 €
GRAZILLY	Marie-Françoise	9 allée Gérard Philipe	Bressuire	100.00 €
LOISEAU	Sandie	Lieudit Les Regouillerie	Bressuire	100.00 €
LIGNER	Christian	LE GRAND MAGNY	Bressuire - Clazay	100,00 €
RANGCARD	Tony	8 LE HAUT VAUTOUR	Bressuire - Terves	100,00 €
BOISSINOT	Elisabeth	6 Allée de la Tracia	Bressuire	100,00 €
BESSON	Marie line	12 rue givre en mai	Bressuire	100,00 €
BIENVENU	Gerard	25 route du bordage	Bressuire	100,00 €
BOUJU	Dominique	44 Vilgois	Mauléon - St-Aubin-de-Baubigné	100,00 €
BOUSSION	Jacques	42 rue Léopold Marolleau	Bressuire	100,00 €
CHALLENGE	Jean-Marc	19 rue de la croix de jubilé	Brétignolles	100.00 €
DEBARRE	Angèle	3 ALLEE DU PRE DE LA VILEE	Bressuire	100.00 €
GAZEAU	Dominique	8 place Labate	Bressuire	100.00 €
GROLEAU	Paulette	9 allée Saint John Perse	Bressuire	100,00 €
GOYEAU	Robert	17 rue de la prée	Bressuire	100,00 €
RENAUDIN	Annick	12 rue des noisetiers	Saint Pierre des Echaubrognes	100,00 €

o Achat de vélos mécaniques :

Noms	Prénoms	Adresse postale	Commune	Montant engagé
GABORIT	Flavia	15 allée des Douciers	Bressuire - Breuil-Chaussée	50.00 €
GARREAU	Karine	6 rue de la Minée	St-Pierre-des-Echaubrognes	50,00 €
PROUTIERE	Florian	9 allée Georges Charpak	Bressuire	50,00 €
GERON	Christelle	18 Puyrajoux	Boismé	50,00 €
GIRET	Olivier	1 rue bois guillot terves	Bressuire - Terves	50,00 €
VERGNAULT	Mickaël	10 la tonniere	Boismé	50,00 €
AUDURIER	TONY	8 ROUTE DE LA MAISON ROUGE	Bressuire - Chambroutet	50,00 €
MARSAULT	Claudie	67 avenue du général de Gaulle	Cerizay	50,00 €
BESSION	Elodie	3 allée des cerisiers	Bressuire	50,00 €

**ARTICLE 2 :** Le Président ou toute personne habilitée à le représenter signera les documents nécessaires à la mise en œuvre de la présente décision.

**ARTICLE 3 :** Ampliation de la présente décision sera transmise à Madame le Sous-Préfet de BRESSUIRE et à Monsieur le Trésorier général de THOUARS.

Information de cette décision sera faite en séance de conseil communautaire.

Fait à Bressuire, le 04/05/2023

~~Pour le Président,~~  
~~Et par délégation;~~  
~~Le vico Président,~~  
~~Monsieur Dany GARELLIER~~

Transmis en préfecture le ..... 05 MAI 2023 .....

Notifié ou publié le ..... 05 MAI 2023 .....

Le Président,

-certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte

-informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente notification/ou publication.



Pierre-Yves MAROLLEAU